

Cinq entreprises récompensées



LAURÉATS. Les représentants de cinq entreprises ont été récompensés par le Crédit agricole Sud-Rhône-Alpes.

Par l'intermédiaire **CÉRÉMONIE** des CA d'Or, trophées remis chaque année à des lauréats soutenus par ses caisses locales, le Crédit agricole Sud-Rhône-Alpes souhaite mettre en lumière des projets innovants sur son territoire (qui s'étend sur le département de l'Isère, mais aussi la Drôme, l'Ardèche et une partie du Rhône).

CATÉGORIES. Les trophées 2019 étaient remis au siège de la banque régionale, à Grenoble, le 26 novembre dernier, en présence du président Jean-Pierre Gaillard et du directeur général Christian Rouchon. Cinq entreprises ont été récompensées. Dans la catégorie Services, c'est Ecocryo Technologies qui a été choisie (cette société est basée dans le Pays voironnais et a développé une solution de nettoyage écologique). Pour la catégorie Commerce et artisanat, le trophée est allé à Vercors Touch, qui propose la vente de produits du Vercors sur abonnement. La société

rhodanienne Forever Magnetic a été récompensée dans la catégorie Technologies, santé et bien-être. Elle a conçu un t-shirt de sport comportant des aimants pour calmer les douleurs de dos et d'épaules. Dans la catégorie Agro-agri, c'est La Table du Vigneron, so-ciété ardéchoise qui propose de la « bistronomie paysanne » bio et locale, qui a reçu le CA d'Or. Enfin, une mention spéciale du jury a été décernée à Jicega. Cette entreprise iséroise fabrique des vêtements techniques sportifs dans son atelier de Bourgoin-Jallieu. Tous les lauréats ont reçu un chèque de 1 500 euros et une vidéo pour assurer la promotion de leur projet. La remise des trophées s'est par ailleurs déroulée en présence d'un grand témoin, Vincent Tempelaere, qui dirige les sociétés Eveon et Alpao, et qui est également président de Medicalps, le cluster des entreprises spécialisées dans les technologies de la santé dans l'arc alpin. 1 ■